

Economie, commerces, entreprises

Les commerces et l'économie du bassin brestois ont été grandement impactés par la crise sanitaire. Avec le déconfinement, l'activité reprend progressivement et la collectivité met tout en œuvre pour l'accompagner.



Marchés

Les marchés de la métropole accueillent de nouveaux les habitants, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Face à certains indicateurs qui rappellent que le virus du Covid-19 est toujours là, la préfecture du Finistère a pris un arrêté rendant le port du masque obligatoire sur les marchés du Finistère. [Plus d'informations](#)

Des mesures pour accompagner la reprise du commerce local

- Extension des terrasses et installation de barnums sur demande des bars, cafés et restaurants de Brest métropole ;
- Mise en place d'une offre de stationnement gratuit de 30 min en centre-ville jusque fin septembre, et de 3h aux ateliers des Capucins ;
- Exonération du droit de terrasse pour la ville de Brest jusqu'à fin septembre ;
- Dérogation jusqu'à la fin de l'année du report du paiement de la taxe de séjour afin de soulager la trésorerie

- Prolongation jusqu'à la fin de l'année du report du paiement de la taxe de séjour afin de soulager la trésorerie des professionnels de l'hôtellerie ;
- Mise en œuvre d'une campagne d'attractivité avec les Vitrines de Brest.
- Brest métropole, la Ville de Brest et leurs partenaires se sont associés à la plate-forme locale de financement participatif Kengo.bzh pour mettre en œuvre un [dispositif solidaire de bons d'achat en ligne](#) au profit des commerces et artisans de proximité. Résultat : près de 90 000 € de trésorerie générée grâce à la solidarité des clients, habitués ou non !

Dispositif de soutien aux entreprises

- Mise en place d'un dispositif d'urgence à destination des acteurs économiques locaux, d'une enveloppe d'1,7 million d'euros.
 - [Fonds Covid Résistance +](#) : Une aide comprise entre 3 000€ et 5 000€ pour aider les TPE ayant bénéficié du fonds COVID – Résistance et qui sont en difficulté de trésorerie.
 - 250 000€ de [soutien à l'investissement des commerçants-artisans](#)
[Plus d'informations](#)
- Création d'une instance économique de concertation sur le bassin d'emploi de Brest métropole. [Plus d'informations](#)
- Lancement par la région Bretagne, les conseils départementaux, la Banque des territoires et de nombreuses intercommunalités et métropoles bretonnes, dont Brest métropole, d'un [fonds Covid-Résistance](#), qui vise à apporter une réponse supplémentaire aux petites entreprises et associations à caractère économique du territoire breton. La plateforme est en ligne du 15 mai au 30 septembre.

Vous êtes entrepreneurs, artisans, commerçants ou restaurateurs et avez besoin d'accompagnement dans cette période difficile ?

Nos interlocuteurs sont à votre disposition pour vous apporter des conseils sur les démarches à accomplir :

- Le service Relations entreprises de Brest métropole au 02 93 33 50 50 / relations-entreprises@brest-metropole.fr,
- La CCI métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO) au 08 00 74 09 29.



En coopération avec les chambres consulaires (CCIMBO, CMA et Chambre d'Agriculture), [un guide pratique des dispositifs d'aide](#) est également mis à disposition des acteurs économiques pour leur permettre d'accéder en un clic à l'ensemble des mesures de soutien.

Retrouvez aussi sur la chaîne [Youtube de Brest.fr](#) ➡ les rediffusions des webinaires de la Smde "Au fil de l'éco" pour une présentation interactive et détaillée des dispositifs locaux et nationaux.

Dans cette rubrique



Commerces, marchés, halles

Suite au déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, la ville de Brest élargit peu à peu le cercle des marchés ouverts.

- ▶ Marchés et halles
- ▶ Animations commerciales

- ▶ Centre-ville et associations de commerçants



Entreprendre

Afin d'accompagner au mieux la reprise d'activités, de nombreuses dispositions ont été prises pour aider et soutenir les acteurs économiques.

- ▶ Stratégie Métropolitaine Développement Economique
- ▶ L'immobilier d'entreprise
- ▶ Les zones d'activités
- ▶ Conseils et accompagnement
- ▶ Financements



Conseils et accompagnement

Brest métropole reste disponible pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à cibler les structures qui pourront répondre à vos besoins.

Publications

□
COVID-19, GUIDE

Covid-19. Les mesures pour soutenir les acteurs économiques du territoire

juin 2020

▶ **TÉLÉCHARGER (1,09Mo)**

□
COVID-19, GUIDE

Covid-19. Covid

juin 2020

▶ **TÉLÉCHARGER (214Ko)**

Dernière mise à jour le : **21 juillet 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30